



La nouvelle proposition de directive sur l'assurance automobile pose une menace pour les entreprises et employés du secteur des sports mécaniques

Objet : avis des citoyens de l'Union européenne sur la COM (2018) 336/976568, la proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la directive 2009/103/CE du 16 septembre 2009 concernant l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation de véhicules automoteurs et le contrôle de l'obligation d'assurer cette responsabilité

[Insérer « Monsieur le Ministre/Madame le Ministre », OU « Monsieur le Député/Madame le Député, »]

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne s'apprêtent à débattre et voter sur une nouvelle révision de la Directive sur l'assurance automobile élaborée par la Commission européenne. Sauf modification de son texte, cette Directive entraînera la disparition de dizaines de milliers d'emplois et d'entreprises liées aux sports mécaniques à travers tous les États membres de l'UE.

Le nouveau « champ d'application » proposé pour la Directive rend obligatoire une nouvelle assurance pour couvrir « *toute utilisation d'un véhicule automoteur conformément à sa fonction habituelle de moyen de transport, quel que soit le terrain sur lequel il est utilisé et que celui-ci soit à l'arrêt ou en mouvement.* » Dans ce cas, tous les véhicules de sports mécaniques devront être assurés pour couvrir les blessures corporelles infligées aux autres concurrents AINSI QUE les dommages matériels causés lors de collisions entre véhicules pendant les compétitions.

Cependant, le marché de l'assurance spécialisée dans les sports mécaniques dans l'Union européenne a informé la Commission européenne qu'il n'existe, et n'existera, AUCUNE ASSURANCE fournissant la couverture supplémentaire mentionnée ci-dessus pour les activités de sport mécanique, quelles qu'elles soient, dans l'Union européenne

Par conséquent, sauf modification de la Directive, comme suggéré ci-dessous, tous les sports mécaniques vont devenir illicites en Europe. Ceci décimerait le secteur européen des sports mécaniques, ainsi que les emplois et les technologies qui lui sont associés, et des millions de personnes perdront la liberté de s'adonner aux sports qu'ils affectionnent.

Dans mon organisation liée aux sports mécaniques, la Directive se traduirait par la perte de [Insérer le nombre d'employés concernés ici] emplois, et entraînerait aussi la perte de nombreux autres emplois chez mes [Insérer le nombre de fournisseurs ici] fournisseurs, disséminés dans l'Union européenne.

Pour assurer l'avenir de mon entreprise et de mes employés, je me joins à la Motorsport Industry Association (MIA), à la FIA et au secteur européen des sports mécaniques pour vous demander de bien vouloir faire en sorte que le texte de la Directive soit modifié afin que l'assurance obligatoire de la Directive s'applique uniquement aux « *véhicules en situation de circulation routière* ».

Nous vous prions de faire tout votre possible pour conserver les emplois, les investissements et les sports du secteur européen des sports mécaniques, qui est mis en danger par le libellé proposé pour la nouvelle Directive sur l'assurance automobile.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Ministre/Madame le Ministre OU Monsieur le Député/Madame le Député**, l'expression de notre très haute considération.

[Insérer votre nom ici]

[Insérer le nom de votre société ici]